

# La nouvelle station d'épuration mise en service

Bonneville



Ce mercredi, Stéphane Valli, président de la CCFG, Jean Pierre Mermin, vice-président délégué pour l'aménagement du territoire, et Thomas Campion, directeur de la Régie des eaux, ont visité ces nouvelles installations vues depuis le haut de la tour de méthanisation. Photo Le DL/G.L.

Cette nouvelle station remplace l'ancienne dont la capacité de traitement était devenue insuffisante en termes de volume et d'efficacité technique.

Elle est le résultat d'une longue étude débutée par un audit en 2009, suivi d'une phase d'étude effectuée de 2011 à 2015 concernant les apports des eaux usées des communes partenaires. De 2015 à 2020, il s'agissait de la phase de construction par les entreprises retenues pour ce travail, suivie du raccordement de l'ancienne station et des autres collectivités utilisatrices.

La mise en service de la station a eu lieu le 27 mai

dernier par Veolia OTV pour une période de deux mois et pour les deux mois suivants, la Régie intercommunale de traitement des eaux prendra en main l'exploitation de cet ouvrage.

## **Un second bassin biologique sera construit en 2021**

À partir d'octobre 2020, l'ancienne station sera démolie et en 2021, la construction d'un second bassin biologique ainsi que des locaux techniques aura lieu.

Le coût total du projet s'élève à 18 millions d'euros, dont 2,3 millions de subventions de l'Agence de l'eau et du **ministère de l'Environ-**

nement.

Cette station, qui traite actuellement 2 500 m<sup>3</sup> par jour pour 25 000 habitants, est prévue pour doubler sa capacité de traitement.

Du point de vue technique, la principale innovation est la fermentation des boues pour la production de méthane utilisé pour la mise en température du méthanisateur et le séchage des boues réduisant ainsi de plus de moitié leur volume et leur poids pour leur évacuation. Elles sont alors épandues, sous contrôles, pour la fertilisation des cultures des agriculteurs partenaires.

**Gilles LHOTE**

# La nouvelle station d'épuration intercommunale devient opérationnelle

D'un coût total de 18 millions d'euros, la nouvelle station d'épuration intercommunale de Bonneville vient de franchir une nouvelle étape, avec sa mise en eau. Après quatre mois de tests, elle sera totalement opérationnelle et plus respectueuse de l'environnement.

## BONNEVILLE

Située tout au bout de la rue des Ancolies, à la limite des communes de Bonneville et de Saint-Pierre-en-Faucigny, la Step (station d'épuration des eaux usées) intercommunale de Bonneville a suscité « pétitions sur pétitions » dans les années 1980, à une époque où le traitement des eaux se faisait intégralement à l'air libre. Depuis, les choses ont bien évolué, comme le rappelle le président de la communauté de communes et maire de Bonneville, Stéphane Valli. A la fin des années 1990, des bâtiments sont construits qui permettent de filtrer les odeurs les plus gênantes. « Le village de Tucinge, situé derrière le bois, était le plus incommodé par les odeurs. Quand on sortait les boues, il arrivait qu'il y ait encore des odeurs, en fonction du vent, reconnaît Stéphane Valli. Là, ce sera terminé ! »

### Des boues sèches

En effet, les nouvelles installations permettront de produire des boues sèches et donc garanties sans odeur. « Ce n'est plus du tout le même produit. » Et ce n'est pas tout, démontre le technicien de la régie des eaux Faucigny-Glières : « Comme on enlève la fatiabilité de l'eau dans les boues, elles seront beaucoup plus compactes. Jusqu'à présent, la station produisait 3 000 tonnes par an de boues, plus que 800 tonnes seront produites, ce qui représentera trois fois moins de boues sur les routes. On transporterait des produits avec 70 % d'eau. C'est aberrant ! » Des boues qui sont épanchées par une dizaine d'agriculteurs du secteur. Du compost pourra également être produit à la Compostière de Savoie, située à Perrignier.

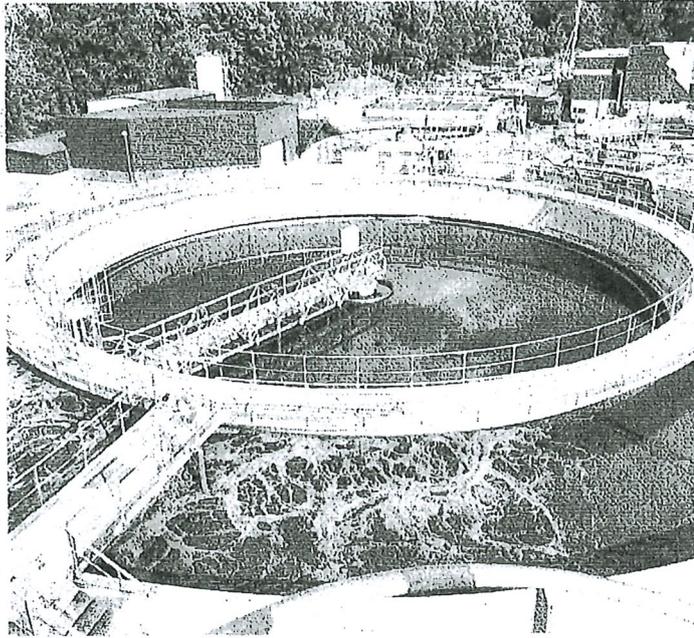
va procéder durant deux mois à des réglages de la station, puis durant deux autres mois ce sera au tour de la CCFG de procéder à des observations, avant de valider l'exploitation. Le projet de cette nouvelle station se monte à 18 millions d'euros, dont 2,3 millions de subventions, avec deux financeurs : publics, l'Agence de l'eau et le Ministère de l'environnement et un financeur privé, l'abattoir de Bonneville.

### Réglages et observations

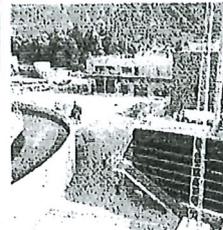
Président de la régie des eaux, Jean-Pierre Mermin explique que l'entreprise OTV-Veolia

privé, l'abattoir de Bonneville. La nouvelle station est dotée d'un méthaniseur (opérationnel d'ici à trois semaines) qui permet de produire du biogaz. Celui-ci sera réutilisé dans la chaudière et servira à sécher les boues de la station. « Nous serons totalement autonomes énergétiquement », précise le technicien.

STÉPHANE GROISJEAN



La nouvelle station d'épuration intercommunale de Bonneville représente un coût total de 18 millions d'euros.



### Covid-19 : interdiction d'entrée !

« Potentiellement, il peut y avoir du Covid dans les eaux usées, donc il n'est pas autorisé d'entrer à l'intérieur des locaux », apprend-on sur place lors de notre visite. Comme cela n'a pas été vérifié, car il faudrait réaliser des tests en permanence, l'accès aux locaux nous a été refusé. Du côté des salariés, ils doivent obligatoirement porter un masque FFP2 à l'intérieur.

## Deux bassins biologiques pour traiter les eaux

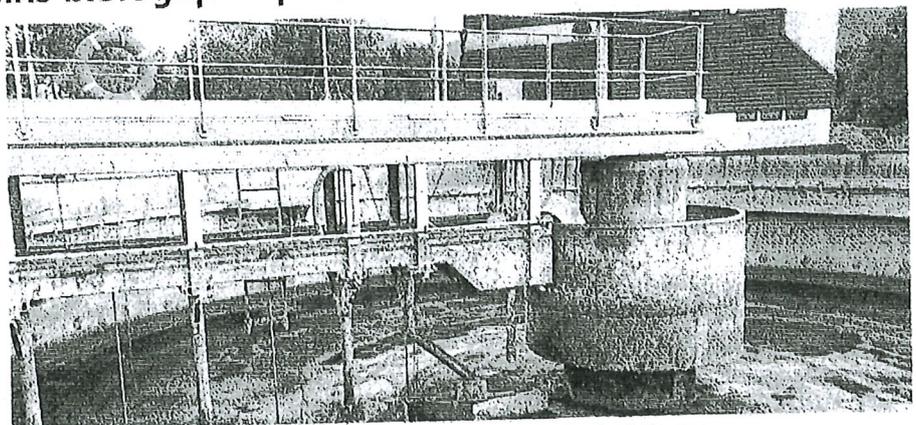
En 2009, un audit de la station d'épuration réalisé avant la fin du contrat d'affermage de Veolia a démontré que la capacité maximale de traitement des eaux serait atteinte dans les années à venir. Il paraissait nécessaire, avec ces travaux, d'augmenter sa capacité de traitement, surtout que deux nouvelles communes ont été raccordées à la Step : Le Mont-Saxonnet, puis, depuis novembre 2019, Brison. Elles s'ajoutent aux communes de Bonneville, Vougy et Ayzé.

### Une plus grande capacité

Avant ces travaux d'extension et de réhabilitation, le

traitement des eaux usées par la Step avait une capacité de 23 500 équivalents habitants. Avec la construction d'un deuxième bassin biologique en 2021, elle verra sa capacité de traitement portée à 55 000 équivalents habitants et sera plus respectueuse de l'environnement.

Trois des quatre bassins de l'ancienne station seront démolis en fin d'année, ainsi que les bâtiments vétustes. Ils sont en cours de démantèlement et de nettoyage. Cela permettra de libérer du terrain pour la construction d'un deuxième bassin biologique, ainsi que de nouveaux locaux d'exploitation.



Les anciens bassins et les bâtiments vétustes seront démolis et remplacés par un deuxième bassin biologique.